

(19)



(11)

EP 2 103 757 A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
23.09.2009 Bulletin 2009/39

(51) Int Cl.:
E04F 19/06^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **08380265.2**

(22) Date de dépôt: **10.09.2008**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL NO PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA MK RS

(71) Demandeur: **Perfiles de Precision, S.L.**
31195 Berrioplano Navarra (ES)

(72) Inventeur: **Zubillaga Baigorri, Fernando**
31195 Berrioplano (Navarra) (ES)

(30) Priorité: **18.03.2008 ES 200800784**

(74) Mandataire: **Urizar Barandiaran, Miguel Angel**
Consultores Urizar y Cia, S.L.
Gordoniz 22 5°
48012 Bilbao Vizcaya (ES)

(54) **Système de fixation réglable, pour supporter des panneaux de différentes largeurs**

(57) Système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs, système composé d'une pièce de base (1) qui définit une embase ouverte (10), qui possède des rebords (12) émergents qui dé-

passent le corps principal; une pièce agrafe (29) et des moyens (3) permettant de régler la largeur (d), pour une union réciproque entre les rebords (12) de façon que les pièces semblables (1) et (2) supportent des panneaux de différentes largeurs.

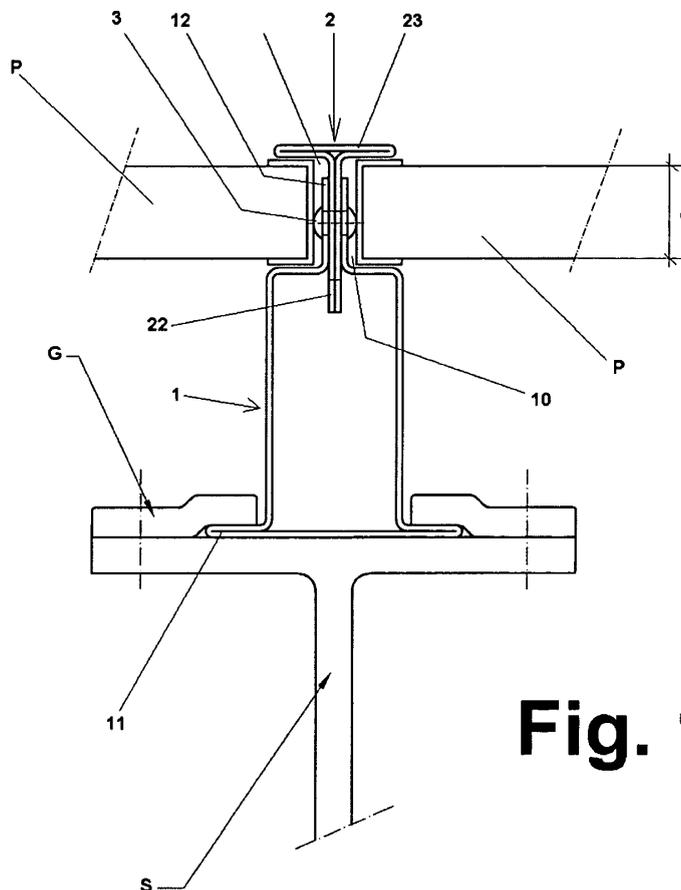


Fig. 1

EP 2 103 757 A2

Description

[0001] L'objet de l'invention est un nouveau système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs,

[0002] Dans l'état actuel de la technique, on connaît déjà différentes solutions pour la fixation des panneaux à leur structure portante comme par exemple et entre autres:

- le brevet W09527108 qui concerne la fixation d'un panneau type sandwich;
- le Modèle d'utilité U200500749 qui concerne une structure portante pour enseignes;
- le Modèle d'utilité U200601174 qui concerne un dispositif d'accouplement entre panneaux type sandwich ;
- le Modèle d'utilité U200701938, qui concerne une structure de support pour panneaux solaires;
- le Modèle d'utilité U200301683 qui concerne un dispositif pour fixer des panneaux solaires.

[0003] Les solutions connues pour fixer ou supporter des panneaux présentent une structure complexe ou des difficultés de montage. En aucun cas, elles ne permettent leur application pour fixer des panneaux de différentes largeurs sans changer un, plusieurs ou tous leurs composants.

[0004] La fixation nouvelle inventée, est au contraire d'une structure simple : elle n'emploie que deux composantes, l'une de base et l'autre en forme de grappe avec une union entre elles qui est préétablie au départ pour que des pièces identiques puissent être utilisées et servir pour fixer et supporter des panneaux de différentes largeurs.

[0005] À son tour, cet ensemble de profilé est fermé transversalement avec un autre profilé, ce qui permet d'éviter le vandalisme.

[0006] La solution employée pour unir les pièces de base et les agraffer entre elles, n'est pas très importante; on peut utiliser en autres des rivets, des vis avec des boulons sans que le principe de l'invention soit dénaturé.

[0007] Les moyens d'ancrage employés, pour monter la fixation- et les panneaux qu'elle supporte- à un endroit fixe ou sur une structure de soutien, sont aussi accessibles et ne font pas strictement partie du système inventé.

[0008] Afin de mieux comprendre l'objet de l'invention, on représente sur les plans une forme préférentielle de réalisation pratique susceptible de changements accessibles, qui n'en dénaturent pas le principe.

La figure 1 représente une coupe générale d'un système de fixation réglable pour supporter des pan-

neaux de différentes largeurs, elle correspond à un exemple préférentiel de réalisation pratique.

La figure 2 représente une coupe partielle semblable à la figure 1, pour un exemple pratique de réalisation alternative.

[0009] Voici la description d'un exemple de réalisation pratique, non limitatif, de l'invention:

[0010] Le système de fixation réglable, pour supporter des panneaux de différentes largeurs, selon l'invention est composé principalement d'au moins une pièce de base (1), une pièce- agrafe (2) et des moyens (3) d'assemblage pour les réunir.

[0011] Suivant l'invention. La pièce de base (1) définit au moins, une embase ouverte (10) et possède des moyens (11) pour son ancrage sur une structure de support (S). Quant à la pièce - agrafe (2), elle définit une embase ouverte (20).

[0012] La pièce de base (1) et celle de l'agrafe (2) possèdent chacune, au moins, un rebord émergent (12), (22); sur ces rebords émergents (12), (22), placés l'un en face de l'autre, on pose les moyens d'assemblage précités (3).

[0013] Les rebords (12), (22) sont allongés et peuvent être placés en position différente de manière à ce que la largeur (d) délimitée entre les deux embases opposées (10), (20) peut varier et est préétablie au départ en fonction de la largeur des panneaux (P) ; montage qui, dans chaque cas, va supporter la fixation, objet de l'invention.

[0014] À partir de cette conception de base, toute réalisation pratique qui n'altère, ne change ou ne modifie le principe proposé est incluse dans l'objet de l'invention.

[0015] La figure 1 représente une réalisation préférentielle mais une représentation alternative est parfaitement faisable - représentée en figure 2- pour des fixations en extrémité.

[0016] De la même manière, tous les moyens d'assemblage (3) (exemples: rivets, vis avec boulons ou autres) quels qu'ils soient, font partie du système inventé, s'ils ne modifient pas le concept de l'invention.

[0017] Les moyens d'ancrages (11) décrits ont des ailes ou des rebords qui font intégralement partie de la pièce de base (1); pour les exemples de réalisation représentés, l'ancrage est lié solidement par des agrafes de serrage, à la propre structure de support (S).

Revendications

1. Système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs, **caractérisé par la composition suivante:**

a) au moins une pièce de base (1) qui définit au moins; une embase ouverte (10); et possède, au moins, un rebord émergent (12) qui dépasse du corps principal; cette pièce possède aussi des moyens (11) pour son ancrage à la structure

de support (S)

b) au moins une pièce -agrafe (2) qui définit au moins, une embase ouverte (20) à la jonction de son corps principal (23) avec un rebord émergent (22);

5

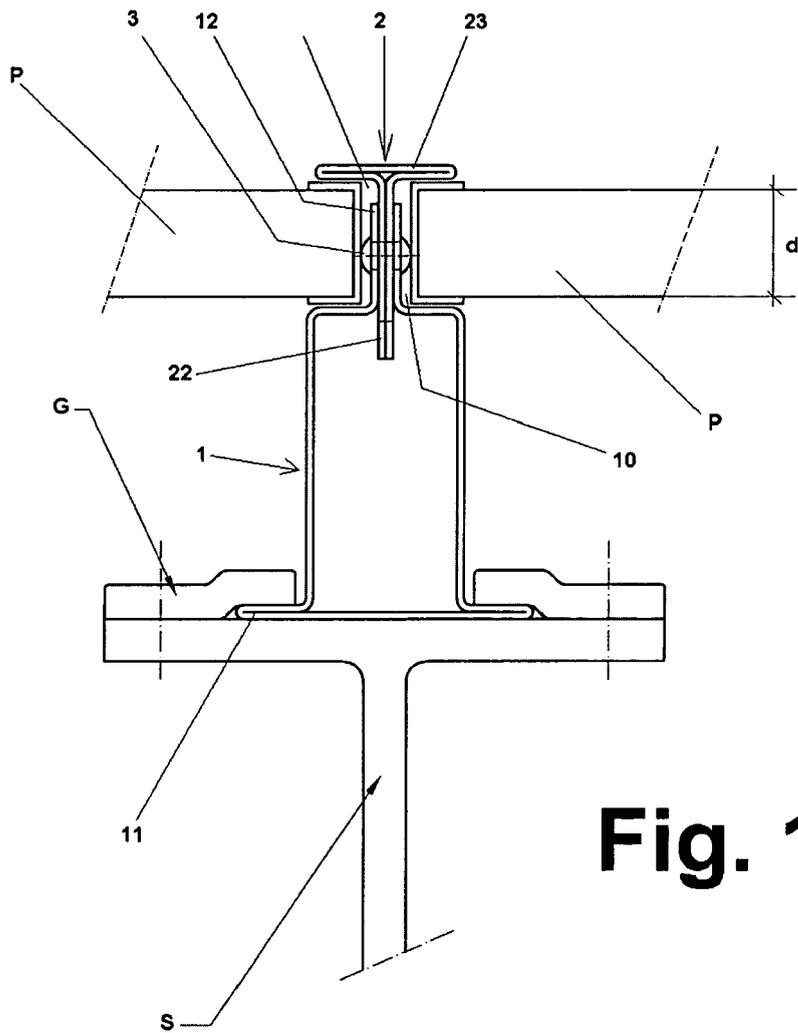
c) de moyens (3) pour une union réciproque entre les rebords (12) (22) des dites pièces de base (1) et de l'agrafe (2); cette union est réglable en largeur (d) de façon à ce qu'entre deux embases (10) (20) en face des pièces identiques (1) (2), soient supporter des panneaux (P) de différentes largeurs, en fonction de la position relative de l'union (3) sur les rebords (12) (22).

10

2. Système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs, suivant la revendication 1, **caractérisé par le fait que** la pièce de base (1) et la pièce agrafe (2) définissent chacune une embase (10), (20); ces embases sont placées symétriquement en face l'une de l'autre par paire de façon à ce qu'une même fixation supporte deux panneaux (P) à la fois. 15
20
3. Système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs, suivant la revendication 1, **caractérisé par le fait que**, les moyens d'assemblage (3) en particulier sont des rivets, qui permettent la fixation réciproque des pièces de base (1) et d'agrafe (2) avec une distance (d) entre les embases (10), (20), distance préétablie au départ. 25
30
4. Système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs, suivant la revendication 1, **caractérisé par le fait que**, en particulier, les moyens d'union (3) précités sont des boulons avec écrous placés par paires d'orifices opposées dans les pièces de base (1) et d'agrafe (2) dont au moins un est fendu pour permettre la fixation réciproque entre elles d'une distance (d) préétablie au départ ou "in situ". 35
40
5. Système de fixation réglable pour supporter des panneaux de différentes largeurs, suivant la revendication 1, **caractérisé par le fait que**, en particulier, les moyens d'ancrage (11) précités ont des ailes ou des rebords qui font partie intégrale de la propre pièce de base (1). 45

50

55



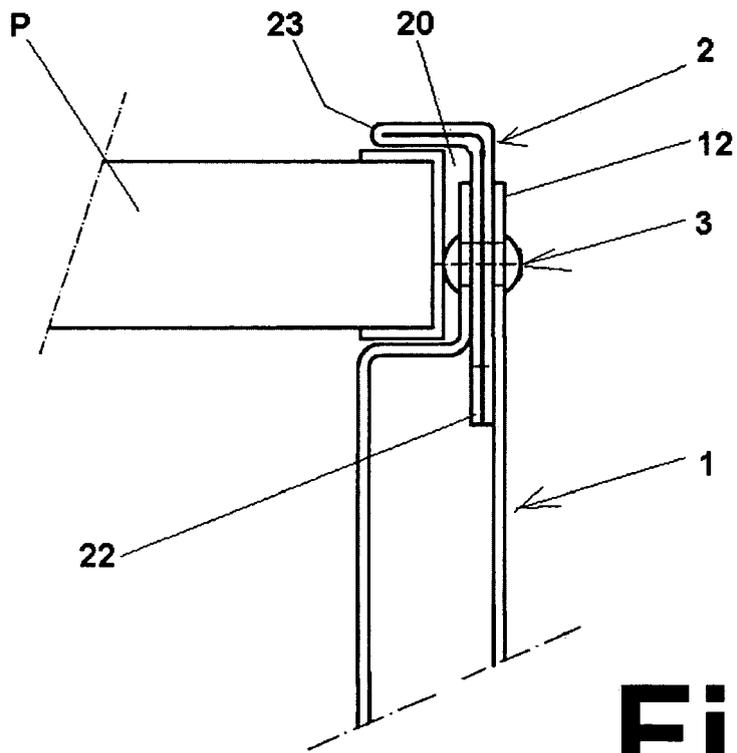


Fig. 2

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- WO 9527108 A [0002]